



Projet « Promouvoir le mix énergétique et développer les énergies renouvelables »

Parc naturel régional du Luberon Alpes-de-Haute-Provence (04) et Vaucluse (84)

## Création de centrales villageoises

### Contexte

Le Parc naturel régional du Luberon est engagé depuis le début des années 2000 dans une politique de maîtrise des consommations d'énergie et de développement des énergies renouvelables. Son rôle a été de structurer une réflexion et une animation territoriale sur ces questions et d'accompagner l'émergence de projets et de démarches innovantes. En 2013, le projet d'installation de centrales villageoises sur la Communauté de communes du Pays de Banon (04) et la Communauté territoriale du Sud Luberon (84) a vu le jour, donnant naissance à la centrale villageoise de Lure-Albion et à celle de La Tour d'Aigues.

Une centrale villageoise est une société locale rassemblant citoyens, entreprises locales et collectivités autour d'opérations collectives de production d'énergie renouvelable à monter sur un territoire, l'investissement étant partagé et apporté principalement par la population du territoire.

### Acteurs du projet

Personne	Organisme	Contact
<b>Matthieu Camps</b> , chargé de mission transition énergétique au Parc du Luberon	Services énergétiques durables en Luberon (SEDEL)	Tél. 04 90 04 42 39 Email : <a href="mailto:matthieu.camps@parcduluberon.fr">matthieu.camps@parcduluberon.fr</a>
	Centrales villageoises	Email : <a href="mailto:paysdaigues@centralesvillageoises.fr">paysdaigues@centralesvillageoises.fr</a> et <a href="mailto:lurealbion@centralesvillageoises.fr">lurealbion@centralesvillageoises.fr</a>
<b>Nicolas Oudart</b> , chargé de mission	Région Provence-Alpes- Côte d'Azur	Email : <a href="mailto:noudart@REGIONPACA.FR">noudart@REGIONPACA.FR</a>

### Les objectifs

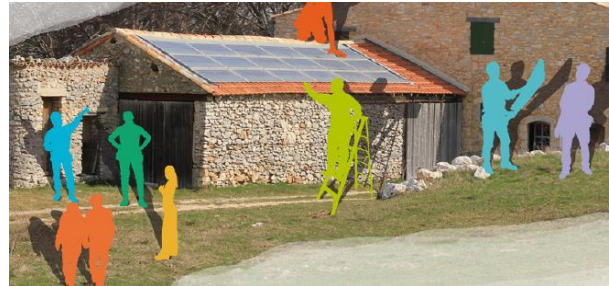
Le projet « Centrales Villageoises » vise plusieurs objectifs : l'objectif principal est de faire participer les citoyens au développement des énergies renouvelables sur leur territoire ; un objectif secondaire est de promouvoir les économies d'énergie. Ainsi, ce concept innovant de relocalisation et de réappropriation par les citoyens de la production d'énergie contribue à faire tendre le territoire vers son autonomie énergétique.



## Le projet et ses résultats

La centrale villageoise de La Tour d'Aigues a été lancée en mai 2015. Portée au démarrage par 8 habitants actionnaires, elle en compte 109, un an plus tard, en mai 2016. Le projet a donné lieu au montage de panneaux photovoltaïques sur 11 bâtiments : 9 bâtiments publics et 2 bâtiments privés. Couvrant une surface totale de 560 m<sup>2</sup>, l'installation globale produit 118 990 kWh d'électricité par an, représentant les besoins en électricité spécifique de près de 80 habitants, et permet d'éviter l'émission de 10,7 teq CO<sub>2</sub>/an, soit l'équivalent du CO<sub>2</sub> capté par 1,5 ha de forêt française.

La centrale villageoise de Lure-Albion, quant à elle, regroupe 8 habitants actionnaires. Elle est à l'initiative de 6 toitures photovoltaïques sur son territoire, pour une surface totale de 517 m<sup>2</sup>, une production globale d'électricité de 101 967 kWh/an et une économie de 5,8 teq CO<sub>2</sub>/an.



La vente des productions électriques à EDF génère une trésorerie qui permet de lancer de nouvelles réalisations. En outre, l'installation des panneaux photovoltaïques a été l'occasion d'accomplir des travaux de rénovations énergétiques sur les bâtiments les plus anciens, comme la maternelle Villelaure, dont l'isolation thermique a été améliorée. Le service d'éducation à l'environnement et au territoire du Parc naturel régional du Luberon a exploité le projet comme un levier pour proposer aux écoles des interventions pédagogiques et des actions éducatives sur la thématique de l'énergie.

## Le « + » du projet

Le concept de centrale villageoise est une nouvelle approche de développement de la filière des énergies renouvelables, qui se veut respectueuse du patrimoine, tout en créant de la richesse pour les habitants, qui sont associés aux opérations. Le citoyen devient un acteur engagé dans le déploiement de ces énergies sur son territoire, l'ensemble de la population locale étant invité à donner son avis en la matière. Ce type de projet, basé sur la sensibilisation et la concertation, permet de concilier les enjeux environnementaux, patrimoniaux, tout en tenant compte des préoccupations d'aménagement et de développement locaux, en accord avec les souhaits de la population. Il suscite une prise de conscience collective des habitants sur les questions de production et d'économies d'énergie et permet aux citoyens de s'approprier la politique de transition énergétique.

## Projets similaires au sein de la Région

- Centrales villageoises du parc naturel régional de Queyras (05)